



ADIJR-Burkina

Association pour le Développement et
l'Intégration de la Jeunesse Rurale

Tel : 00226 25 39 32 73 / 70 69 84 68 Email : adijrbf@hotmail.com

Relever le défi de
l'autonomisation
économique des jeunes
et des femmes : l'ONG
ADIJR joue sa partition
dans une démarche
innovante et inclusive
axée sur les droits.

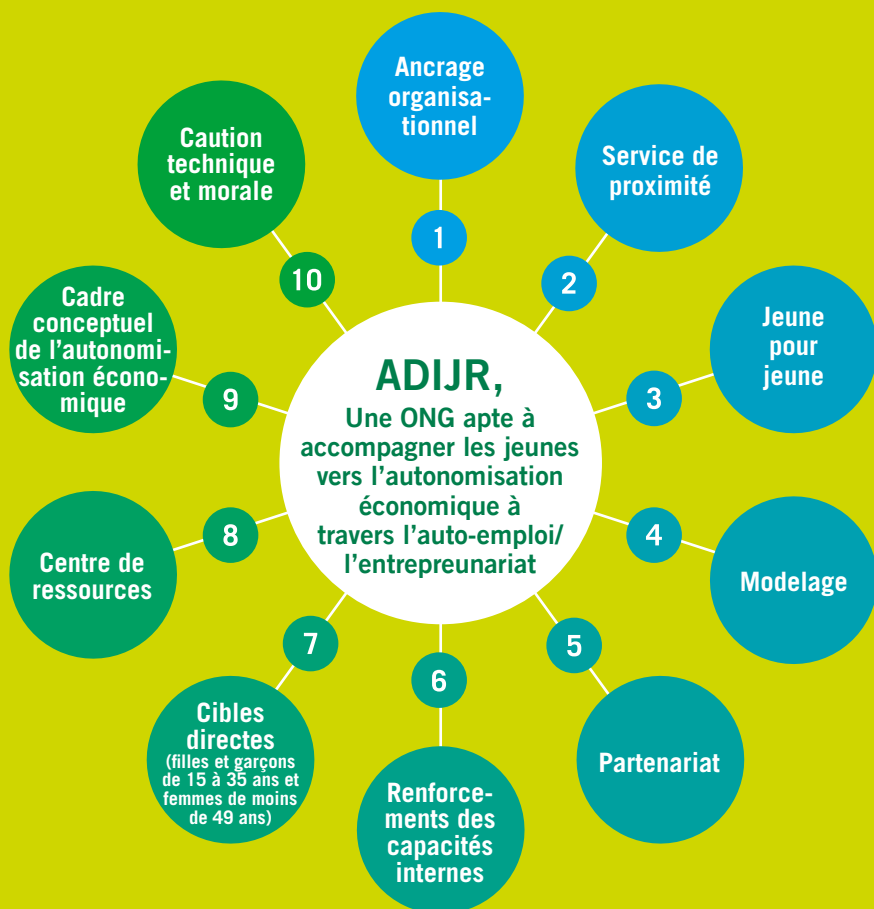


ADIJR, après quinze (15)
années d'expérience de
terrain, propose aux OSC/
ONG/AD un modèle axé
sur l'organisation interne
en neuf (09) dispositions
clefs et un processus
dynamique et adapté aux
cibles en quatre (04)
étapes itératives et non
rigides.



CADRE ORGANISATIONNEL INTERNE

La mise en place d'un environnement interne convivial est un facteur déterminant pour la réussite d'une mission aussi complexe soit-elle : accompagnement des jeunes filles et jeunes hommes pour leur autonomisation économique dans un contexte national et international de ressources limitées.



1

Ancrage organisationnel

La promotion de l'autonomisation économique des jeunes filles et garçons s'inscrit dans la vision de l'Organisation : « ***avoir une population rurale épanouie où les jeunes sont responsabilisés et s'engagent dans les actions de développement*** », un leitmotiv pour la mobilisation des ressources pour des interventions cadrées.

2

Ancrage environnemental : un service de proximité

Face à la forte demande d'autonomisation économique, l'offre des services de proximité et adaptés aux jeunes s'impose. D'où le caractère régional de l'ADIJR, assure un leadership dans la région en étant au maximum proche des cibles qui ont besoin d'appui régulier pour se forger une place dans ce secteur complexe.

3

Approche Jeune pour Jeune (JpJ) : un climat de confiance

Cette approche réduit les obstacles en matière de communication avec les cibles, en faisant en sorte que ceux qui appuient l'autonomisation économique des jeunes vivent plus ou moins des réalités similaires pour faciliter la communication, une source de confiance entre pairs.

4

Technique de modelage : un leadership organisationnel

L'ADIJR a choisi d'allier la théorie à la pratique dans l'accompagnement des jeunes filles et garçons en faisant de ses membres et de ses staffs des micro-entrepreneurs. Cette technique promue à l'interne crée un leadership organisationnel et suscite des modèles à proximité.

5

Partenariat : Convergence des ressources pour réaliser les intérêts des jeunes

Dans l'impossibilité de réussir seule cette œuvre d'autonomisation économique en tant que OSC, l'ADIJR crée un environnement de partenariat multisectoriel à travers la mobilisation des services techniques de l'Etat et des structures privées pour agir dans la complémentarité des interventions.

6

Renforcement des capacités internes

Le renforcement des capacités internes sur les compétences techniques dans les domaines de développement des microentreprises tout comme dans les compétences managériales des microentreprises est un facteur de réussite et de durabilité.

7

Cibles

En lien avec le contexte socioéconomique, les cibles retenues pour les interventions sont principalement les jeunes filles et jeunes hommes, de 15 à 35 ans, avec qui l'ADIJR travaille de façon rapprochée et constante. À ceux-ci s'ajoutent les femmes vulnérables dont l'âge est compris entre 35 et 49 ans.

8

Centre de ressources YAM-LA-TUUMA

Dans une perspective de durabilité des interventions de l'ADIJR, un centre de ressources aussi appelé Business Development Center et nommé YAM-LA-TUUMA, qui veut dire en langue nationale moore « des idées pour agir ou entreprendre », a été mis en place. C'est un centre de prestations payantes et adaptées aux capacités des jeunes en milieu rurale et semi-urbain.

9

Cadre conceptuel de l'autonomisation économique des jeunes de l'ADIJR

La nécessité de définir quelques caractéristiques d'un jeune accompagné qui parvienne à son autonomisation vis-à-vis de l'ADIJR s'impose pour lui permettre de continuer le développement de son entreprise à même de lui procurer le minimum vital pour satisfaire ses besoins fondamentaux. Cela repose sur ses capacités techniques de son entreprise, ses compétences managériales avec une bonne maîtrise des cadres réglementaires et de l'environnement économique.

10

Caution technique et morale

Face à un environnement difficile pour financer les jeunes et les femmes, porteurs d'idées de microentreprises, l'ADIJR travaille à se constituer comme une ressource technique (d'où l'importance de disposer des capacités minimales à l'interne) et morale (leadership externe) de caution des jeunes et des femmes auprès des potentiels bailleurs de fonds pour lancer et développer des microentreprises.

DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES & FEMMES VERS L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

1. Enrôlement

- ◆ Première étape pour se lancer dans l'accompagnement vers l'autonomisation des cibles, son importance réside dans le fait que c'est en ce moment que s'établit la mise en confiance en l'ONG. Deux paliers sont proposés pour cette étape : l'inscription et l'enregistrement à l'autodiagnostic participatif ;
- ◆ L'inscription se fait à travers plusieurs possibilités dont l'appel à compétition, la mobilisation par les membres et staffs, le référencement par des structures partenaires et des micro-entrepreneurs/pairs éducateurs, l'auto inscription par les cibles qui ont eu connaissance de l'ADIJR ;
- ◆ Suite aux informations reçues, les jeunes et les femmes inscrits pour bénéficier de l'accompagnement durable de l'ADIJR passent par l'étape de l'autodiagnostic participatif ;



*Formation de jeunes
en macramé*



*Formation de jeunes
filles sur la fabrication
du pain local*

- ◆ Chaque jeune ou femme inscrit(e) est reçu(e) par un staff/animateur de l'ADIJR pour un entretien individuel à travers la fiche d'autodiagnostic. Cet entretien peut se faire dans les locaux de l'organisation ou sur le terrain ;
- ◆ Ceci débouchera sur l'identification avec la cible, de ses capacités, et de ses besoins d'appui ainsi que de son projet d'entreprise. Une fois la situation faite, on a le profil type de l'entrepreneur ou du jeune porteur d'idées. Cela va permettre de comprendre le paquet d'activités qu'il faut développer avec le jeune concerné.

2. Développement de compétences

▪ **Analyse qualitative du contenu de la fiche de profil**

La présente étape d'analyse qualitative est un travail pédagogique à travers plusieurs séances pour réévaluer et renforcer les attitudes du jeune et de la femme, d'une part, et de confirmer ses prérequis avant un planning de l'accompagnement formel, d'autre part. Ces séances peuvent confirmer ou infirmer les informations sur la fiche de profil de la phase précédente. À la fin, la fiche de profil du jeune enrôlé à un contenu qualificatif du bénéficiaire à partir duquel, les renforcements de compétences vont se faire.

▪ **Appui au développement des compétences**

Cet appui se fait pour outiller la cible sur les compétences techniques et les compétences entrepreneuriales à travers des sessions de formation formelle et sur le tas en tenant compte des besoins. À cela, s'ajoute l'approche mentorat qui permet de lier le jeune à un entrepreneur confirmé sur le terrain pour l'aider à apprendre davantage par la pratique.

L'ADIJR a défini un paquet minimum des compétences à acquérir pour réussir son insertion socio-économique.

Le paquet minimum de compétences dont doit disposer un jeune ou une femme pour son autonomisation économique se résume comme suit :

- **Technique spécialisée en fonction du secteur d'activité du jeune : il s'agit des formations modulaires de courte durée du domaine d'intervention ;**
- **Technique entrepreneuriale ;**
- **Technique de gestion d'entreprise et tenue d'une comptabilité simplifiée ;**
- **Technique de montage de plan d'affaire et de recherche/négociation de financement/crédit ;**
- **Éducation financière ;**
- **Crédit/financement (appui/accompagnement pour le démarrage et/ou le développement de l'entreprise du jeune ;**
- **Autofinancement.**

▪ **Développement des plans d'affaires**

Une fois les compétences techniques acquises, le renforcement en compétences entrepreneuriales est conclu par la proposition d'un plan d'affaires bancable. Au cours des renforcements des capacités classiques ou à travers l'approche mentorat, le jeune accompagné est outillé sur les différents formats des potentiels structures de financement de son projet d'entreprise.

3. Financement et appui au développement des microentreprises

▪ Financement des microentreprises des jeunes et des femmes

Le financement des plans d'affaires des jeunes reste un défi auquel les jeunes et les structures d'accompagnement font face, après le développement des compétences. Dans cette démarche, l'organisation a développé et mis en place un mécanisme de financement des plans d'affaires des jeunes et des femmes à trois niveaux avec une approche pédagogique centrée sur l'autofinancement comme fondement de la culture entrepreneuriale avant tout financement externe.

L'autofinancement se fait à travers les ressources propres du jeune ou de la femme, la levée des fonds au sein de la famille ou des proches et le mentorat d'affaires grâce aux opérateurs économiques de la région qui parrainent les jeunes et les femmes.

Le financement sur fonds internes de l'ADIJR qui travaille à développer des

ressources internes pour soutenir les jeunes porteurs d'idées d'entreprises viables mais qui vivent dans l'indigence grâce à l'appui au démarrage de la microentreprise, grâce aux cotisations volontaires des membres et des staffs. Le financement avec les partenaires du secteur privé. L'ADIJR travaille à briser les barrières au financement auprès des institutions financières dans la région et au niveau national en mettant en place progressivement des cadres de collaboration (convention, contrat,...) permettant aux jeunes et aux femmes porteurs de plans d'affaires bancables d'obtenir des crédits pour démarrer ou renforcer leurs microentreprises. L'approche Point Focal initiée avec ces structures contribue à l'accès aux informations à temps réel et anticiper avec les jeunes porteurs d'idées de microentreprises.



Formation de jeunes filles sur la fabrication du savon



*Initiation des jeunes
à la maroquinerie*



*Un groupement féminin accompagné
dans la maraîcher-culture*



*Formation des jeunes filles
au tricotage*

4. Accompagnement au développement des microentreprises

Une fois les fonds levés, quelle que soit la source, l'ADIJR adopte le paquet suivant pour assurer le succès au développement des microentreprises : éducation financière, appui à l'établissement d'un plan de décaissement et de suivi, suivi des acquisitions, suivi dans le développement et la gestion de la microentreprise (nouvelles initiatives, innovations, analyse du marché et son développement, chaîne de valeur, mise en relation avec d'autres micro-entrepreneurs, remboursement des crédits, renforcement des capacités sur le tas et formel selon les besoins) et suivi de la citoyenneté fiscale du jeune entrepreneur. Ce travail se fait de façon minutieuse avec des outils appropriés. Car, un succès offre de nouvelles opportunités pour les générations futures de « **lever le mythe de non-financement des projets de microentreprises des jeunes et des femmes** », un leitmotiv de cet investissement humain, matériel et financier de l'ONG.

L'accompagnement et le suivi de proximité prennent fin quand le jeune ou la femme acquiert un minimum d'auto gestion et vient de lui-même solliciter l'appui-conseil de l'ADIJR. Ce qui annonce l'autonomisation (phase out avec l'ADIJR).



Une femme accompagnée par ADIJR dans l'étuvage du riz qui lui a permis d'acheter une moto et faire l'embouche bovine



Formation en entrepreneuriat d'un jeune entrepreneur, aujourd'hui devenu modèle



Formation des jeunes à la confection des grillages dans la commune de Manga

5. Autonomisation (phase out avec l'ADIJR)

Concernant l'autonomisation socioéconomique des jeunes et des femmes à travers leurs microentreprises, l'organisation a, de façon opérationnelle et contextuelle, focalisé son accompagnement autour de trois (03) points clefs :

- Capacité de gestion autonome de la microentreprise démontrée par la maîtrise des outils de base et de transfert d'un minimum aux pairs ;
- Développement de l'entreprise vu à travers l'augmentation de ses chiffres d'affaires sur plusieurs exercices avec de nouveaux crédits acquis en plus de la formalisation ;
- Capacité forte d'autofinancement illustrée par des points de contrôle de cette capacité comme le remboursement des crédits, les amortissements pratiqués, les salaires des employés supérieurs ou égaux au SMIG, le niveau d'épargne sur les bénéfices engrangés.

NUIT DE LA JEUNESSE EN ACTION :

Nuit de l'Excellence
des Jeunes
Entrepreneurs
du Centre Sud

Deuxième édition
/ 2019



Prix du meilleur entrepreneur modèle



*Remise de matériel
aux jeunes couturiers*



Prix du leadership des jeunes



*Remise de chèque à un lauréat
du concours BOOST*

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Association pour le Développement et l'Intégration de la Jeunesse Rurale (ADIJR), depuis sa création, a inscrit l'autonomisation économique des jeunes et des femmes comme la pierre angulaire de ses interventions. Ce référentiel sur l'autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes est un document de capitalisation pédagogique proposé par l'ADIJR pour guider tout acteur, surtout de la société civile, désireux d'embrasser ce secteur passionnant de travail avec les jeunes pour leur épanouissement économique dans un environnement où les financements sont rares pour cette couche sociale. Il peut aussi être utile pour tout jeune ou toute femme qui veut se lancer dans l'entrepreneuriat, car permettant à celui-ci ou à celle-ci de voir les différentes étapes et dynamiques à suivre.

Vu la complexité de l'environnement économique et social qui meut constamment, l'ADIJR se fait cette obligation de procéder à l'actualisation du contenu de ce référentiel, périodiquement.



Une équipe engagée et disponible pour soutenir l'autonomisation économique des jeunes

ADIJR-Burkina

BP : 162 Manga – Burkina Faso
Tél. : 25 39 32 73/ 70 69 84 68
E-mail : adijrbf@hotmail.com
www.adijr.org

Avec l'appui technique et financier de :



**MINISTRY OF
FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK**
Danida

